

INSCRIPTION SAISON 2024/2025

A L'INTENTION DES FAMILLES , DES JEUNES MAJEURS ET DES SENIORS.

INFORMATIONS ET MODALITES D'INSCRIPTION AU HCS

Vous allez trouver dans notre « DOSSIER D'INSCRIPTION 2024/2025 » tous les imprimés nécessaires à l'inscription et la prise de licence au HCS pour cette saison de hockey qui commence le 1^{er} juillet 2024. La saisie des licences se fera par le HCS dès réception par le club de toutes les pièces nécessaires et du paiement et dès l'ouverture de l'intranet fédéral, la nouvelle licence sera active immédiatement.

LES DOSSIERS NE SERONT TRAITES QUE COMPLETS AVEC PAIEMENT COMPLET

Vous devrez « imprimer », « remplir et signer », les imprimés nécessaires selon les cas, les retourner auprès de Blandine, ou Vincent, ou Sadia ou Robert lors des stages (juillet ou août) ou lors des entraînements dès la rentrée. (Dépôt dans les B.A.L de Blandine ou Robert possible).

Remarques sur le paiement :

1/ Il pourra être fait par chèque libellé à l'ordre du « Hockey Club Stéphanois »

2/ OU (PROCEDE A PRIVILEGIER) par « VIREMENT » RENSEIGNER ALORS LE DESTINATAIRE ET L'OBJET DANS LA PARTIE CORRESPONDANCE DE VOTRE VIREMENT OU FOURNIR LA PREUVE DU VIREMENT. (Ex :Copie d'écran, ou mail de la banque à l'intention du club)..... La licence restera en instance jusqu'à preuve du virement.

3/ OU avec le TPE : PAIEMENT SECURISE (service du Crédit Mutuel) PAR CARTE BANCAIRE « AU BORD DU TERRAIN » ou sur le site du club (en instance de mise en place et devrait être possible dès septembre.)

4/ Il n'y aura pas de paiement fractionné.

5/ REDUCTIONS INSTITUTIONNELLES :

a/ Le PASS-SPORT géré par la CAF .Donner au club, en même temps que votre paiement déduit, le code d'attribution envoyée par la CAF et diminuer le paiement de 50,00€ .Vous pouvez vérifier votre éligibilité en allant sur le site CAF.

b/ La carte Pass Région des lycéens ou apprentis....Une fois la carte validée pour l'année en cours par le lycée ou le centre.... Fournir le numéro de la carte ou une photo du recto de la carte ET LE CODE SECRET PERSONNEL QUE LE TITULAIRE AURA CREE pour encaissement par le club des 30,00€ du porte - monnaie « sport ». Diminuer alors le paiement de 30,00€.

Autres remarques :

Les Certificats médicaux (CM) doivent toujours être faits sur le « CM modèle FFH » pièce N°4

Pour pouvoir jouer dans la catégorie supérieure, ce CM est OBLIGATOIRE et les cases « accordé » doivent être bien coché par le médecin (salle et gazon).

Les originaux des CM doivent être remis au club.

PIECE N° 1 INFORMATIONS D'INSCRIPTION

DOCUMENTS A RENDRE SUIVANT LES CAS.....

A/ POUR UN RENOUVELLEMENT D'ADHESION / LICENCE

JOUEUR MINEUR	JOUEUR MAJEUR
N°2 Fiche d'inscription	N°2 Fiche d'inscription
N° 5 bis L'Attestation seule du QS MINEUR (QS = questionnaire santé) Ou	N° 6 QS pour Majeur ou
N°4 Certificat Médical (modèle FFH) si la validité des 3 ans est finie. ou si le joueur souhaite UN SIMPLE SURCLASSEMENT	N° 4 Certificat Médical si la validité des 3 ans est finie
N° 7 L'Autorisation de contrôle anti dopage.	
ET PAIEMENT	ET PAIEMENT
avec justificatifs de réduction s'il y a lieu (voir tarifs ou modalités)	

B/ POUR UNE PREMIERE INSCRIPTION (NOUVEAU JOUEUR)

Les mêmes pièces d'adhésion selon votre catégorie d'âge.....

ET UNE PHOTOGRAPHIE (identité) pour la licence

DOCUMENTS A LIRE

00 – REGLES DE VIE AU HCS... Votée en CA du HCS en 2021 et toujours en vigueur

NB : Les statuts du club sont consultables sur le site officiel du HCS.